



Archer Daniels Midland Company

ADM Agri-Industries Ltd

950, rue Mill

Montréal (Québec)

H3C 1Y4

t (514) 846.8525

ADM.COM

PAR COURRIEL

Montréal, le 10 octobre 2019

Madame Nicole Brodeur
Présidente de la commission, consultation sur le secteur Bridge-Bonaventure
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Madame Brodeur,

La présente fait suite à notre audition le 2 octobre dernier dans le cadre de la consultation sur le secteur Bridge-Bonaventure.

La Commission nous a invités à lui transmettre des images complémentaires relatives au projet de déchargement par navire pour l'approvisionnement en blé de l'usine de la rue Mill. Rappelons qu'il s'agit d'un projet à l'étude par ADM, lequel est décrit aux pages 34 et 35 de notre mémoire soumis le 26 septembre 2019. Il permettrait de remplacer l'utilisation des 480 wagons actuels durant la saison navigable de la voie maritime, sauf en cas de problématiques d'approvisionnement.

Pour réaliser ce projet, une trémie et un convoyeur devront être installés sur les terrains appartenant, à l'heure actuelle, à la Société immobilière du Canada (SIC). Le navire autodéchargeur, lequel inclut le bras pour le déchargement, serait alors amarré au quai Bickerdike suivant une entente avec l'Administration portuaire de Montréal. Des illustrations complémentaires sont jointes à la présente.

Par ailleurs, lors de l'audition, la Commission a attiré notre attention sur l'exigence de la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie pour les nouvelles constructions en bordure d'une voie ferrée, soit un niveau sonore maximal de 40 dBA Leq (24 h). Ainsi, nous souhaitons préciser, en lien avec notre recommandation n° 24 (page 59), que le niveau sonore

maximal devrait se calculer sur un Leq (1h). Cette approche permettrait de mieux adapter les bâtiments aux pointes de bruit perçues à certaines heures.

Enfin, ADM réitère son engagement, tel que mentionné à la page 5 du mémoire, à continuer d'exploiter ses installations de la rue Mill conformément aux autorisations qui lui sont accordées, dans le respect de la réglementation applicable.

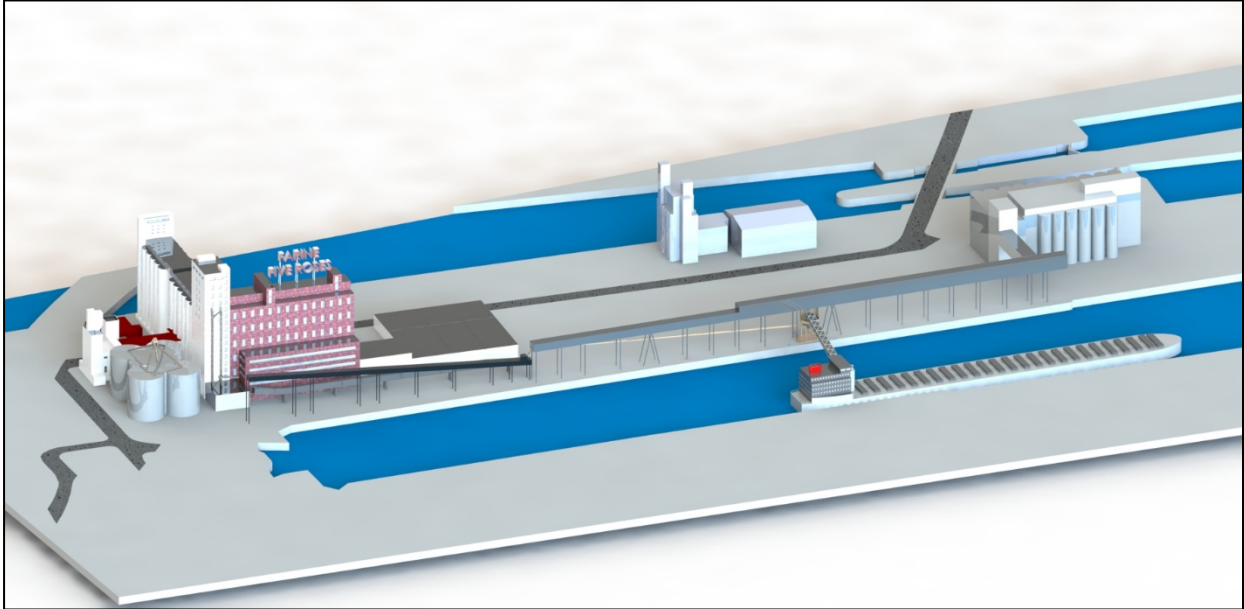
Veuillez agréer, madame Brodeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Pomerleau
Directeur régional des opérations

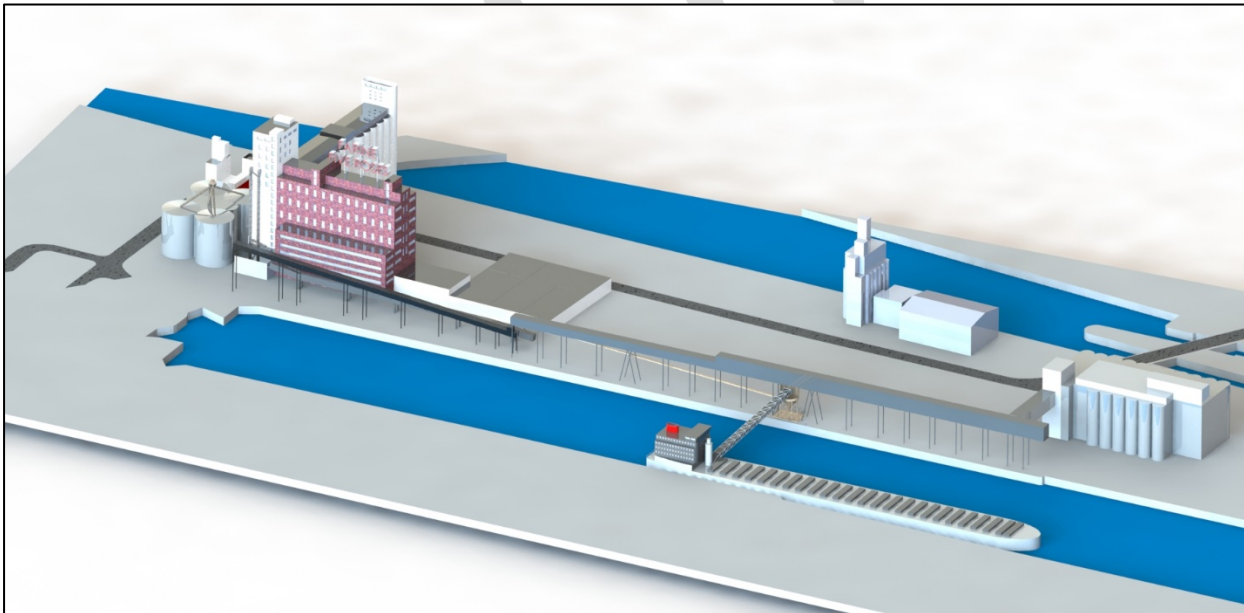
PROJET DE DÉCHARGEMENT PAR NAVIRES

PERSPECTIVES PRÉLIMINAIRES (à titre indicatif uniquement) - Illustration de l'emplacement préliminaire pour l'installation de la trémie et du convoyeur pour l'utilisation de navire autodéchargeur.

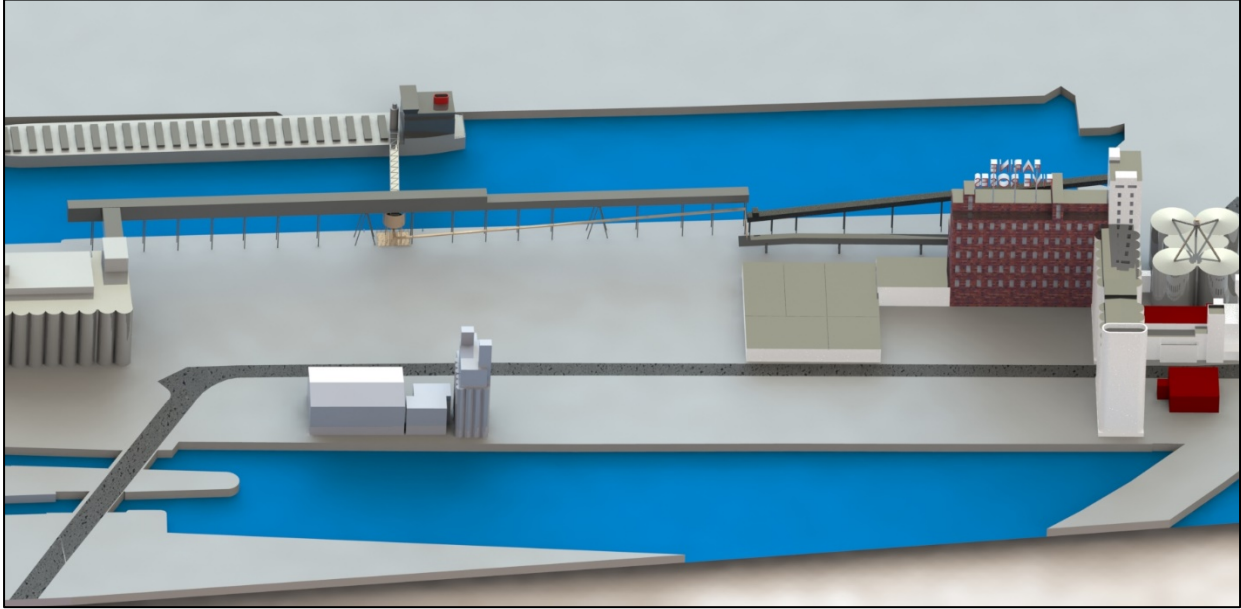
Vue d'ensemble



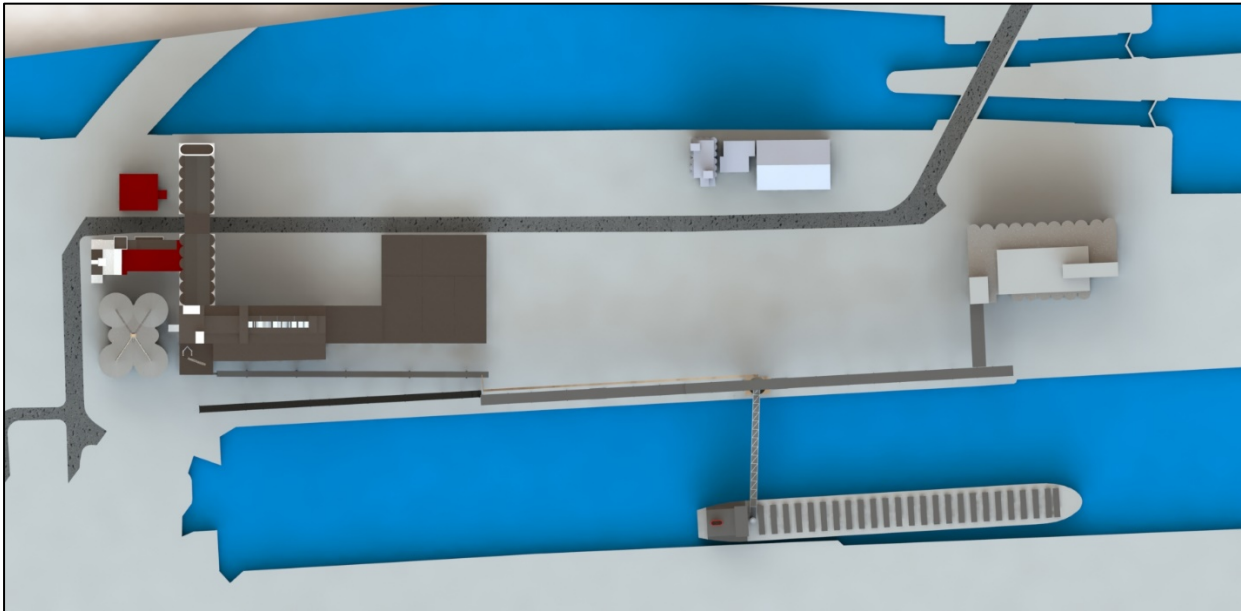
Vue d'ensemble



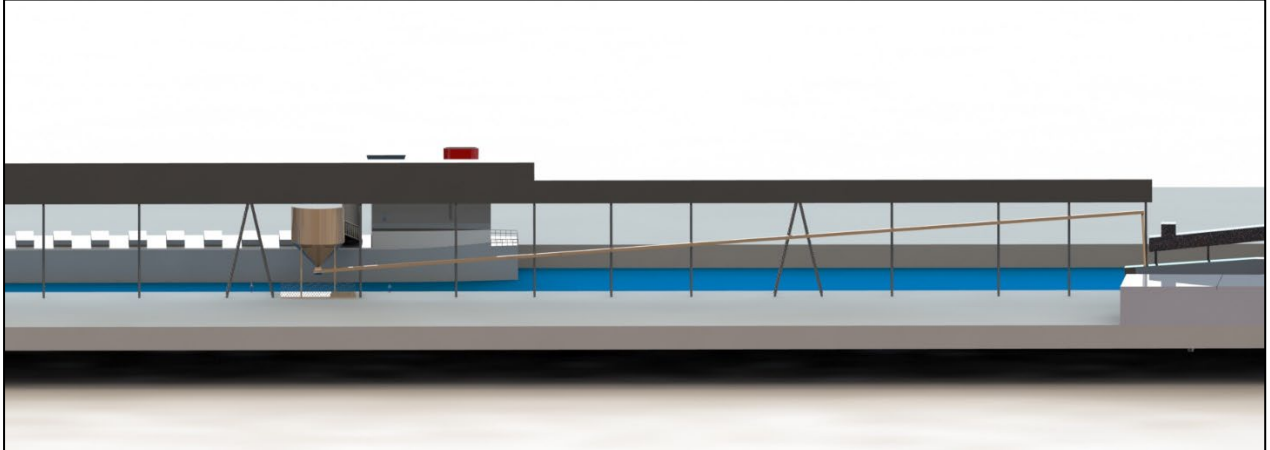
Vue d'ensemble



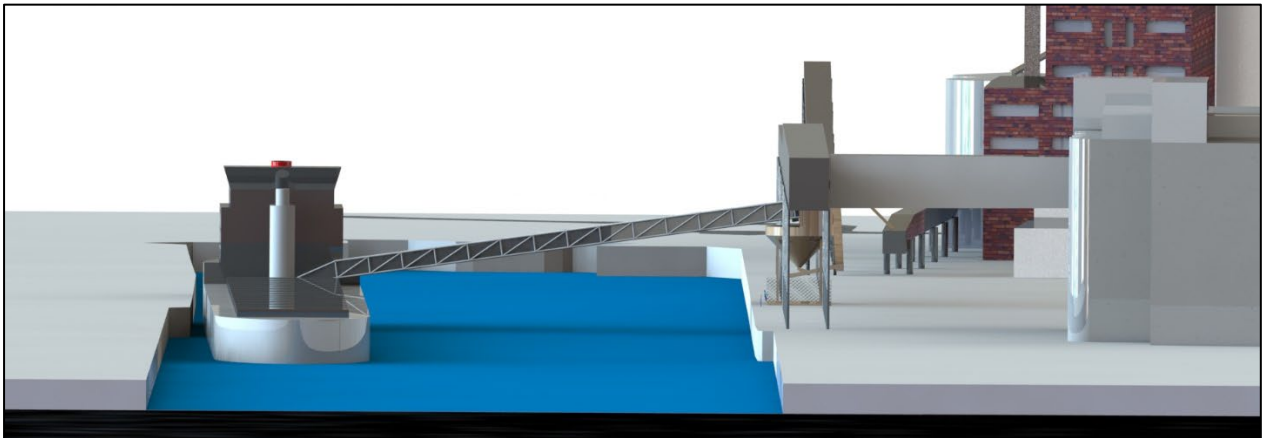
Vue en plan



Vue en coupe



Vue en coupe



Vue de la trémie et du convoyeur

